



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 08/08/2025

Reçu en préfecture le 08/08/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250626-034_2025-DE

S²LO

Délibération n°034 /2025

OBJET : Mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à l'association Handifestif

L'an deux mil vingt-cinq, et le vingt-six juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix-neuf juin précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés : DAKIN-GARVAL Sylvain

Procuration : BRON Isabelle pour DAKIN-GARVAL Sylvain

Secrétaire de séance : DESALMAND Nadège

VU la demande formulée par l'association Handifestif,

VU l'avis favorable de la commission finances en date du 18 juin 2025,

Madame le Maire informe l'assemblée que l'association Handifestif souhaite organiser un spectacle le 08 février 2026.

Afin de soutenir cette initiative associative et encourager la dynamique locale, Madame le Maire propose de mettre gracieusement à disposition de l'association la salle polyvalente pour cet événement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente de Scientrier à l'association Handifestif le 08 février 2026 pour l'organisation de son spectacle,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré,

Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

